



31 bd du Portugal
35200 RENNES

Agence Régionale de Santé
Monsieur le Directeur Général
CS14253
35042 RENNES Cedex

Rennes le 28 novembre 2011

Objet : PRS version 2

Monsieur le Directeur Régional

Vous trouverez ci-dessous les remarques de l'URAPEDA Bretagne sur la version 2 du PRS Bretagne et plus particulièrement sur le SROMS.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Régional, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Le président

A handwritten signature in black ink, appearing to be "M. Kerdiles", written over a horizontal line.

Michel KERDILES

URAPEDA - 31 bd du Portugal 35200 RENNES

☎ : 02 99 51 91 41 - 📠 : 02 99 51 03 88 - 📱 SMS : 06 74 95 57 92

@ : contact@urapeda-bretagne.fr

Sites : www.urapeda-bretagne.fr www.unapeda.asso.fr

SROMS et PRS version 2 Position de l'URAPEDA Bretagne

Lors de la concertation de juin 2011 sur le PRS, notre association avait déjà émis un certain nombre de remarques et notamment :

- Que les chiffres présentés minoraient de façon tellement importante le nombre de jeunes et adultes sourds en Bretagne (1900 sourds pour l'Ars 180000 selon les données statistiques) que cette problématique semblait totalement exclue du projet régional de santé.
- Que l'analyse de l'offre mettant dans un pot commun les déficients sensoriels (sourds et aveugles) ne pouvait en aucun cas servir de base à une politique en faveur des sourds et déficients auditifs.
- Que cependant les difficultés de cette population sont bien réelles puisqu'un plan national handicap auditif a été mis en place avec un certain nombre de mesures (les mesures 7, 8, 11,12) qui devraient être mises en œuvre par les ARS.

Le schéma de l'organisation médicosociale est aujourd'hui soumis à concertation.

Nous notons tout d'abord qu'il n'est pas fait mention du plan Handicap Auditif alors que le texte indique qu'une vigilance particulière doit porter sur les besoins non couverts pour les publics visés par les plans nationaux.

URAPEDA - 31 bd du Portugal 35200 RENNES

☎ : 02 99 51 91 41 - 📠 : 02 99 51 03 88 - 📱 SMS : 06 74 95 57 92

@ : contact@urapeda-bretagne.fr

Sites : www.urapeda-bretagne.fr www.unapeda.asso.fr

Encore une fois tous les plans sont pris en compte sauf le plan handicap auditif.

Les priorités et objectifs du SROMS s'appuient sur le diagnostic du PRS, diagnostic que nous contestons.

Les huit thèmes retenus sont très loin de couvrir la totalité des thématiques concernant le handicap.

L'accès à la scolarisation en milieu ordinaire est cité mais n'est pas repris dans les priorités, il en est de même pour la formation et l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Ces questions sont pourtant fondamentales quand on constate que le taux de chômage des personnes handicapées est le double de celui de la population ordinaire.

De plus une cohérence des actions menées nécessiterait une articulation entre le SROMS et les schémas départementaux des conseils généraux, et une concertation avec d'autres acteurs et en particulier l'Education Nationale.

Le chapitre traitant de l'observation partagée montre bien que les partenariats et les coopérations sont à construire et que le diagnostic est très incomplet puisqu'il ne prend pas en compte les services financés par les conseils généraux (les SAVS notamment).

Les pages concernant les données disponibles montrent que des données existent mais que leur exploitation se heurte notamment à la diversité des logiciels utilisés: 4 MDPH et trois logiciels différents, un système d'exploitation CNSA, une expérimentation dans l'Allier ...

Malgré ces difficultés réelles sur le terrain, il n'est pas acceptable que le plan d'action consiste uniquement à réaliser des études et à exploiter des données afin d'obtenir un diagnostic très fin sur les personnes handicapées, leurs besoins, et l'offre de services.

Il y a là une contradiction notoire puisque d'un côté les orientations et priorités découleraient d'un diagnostic partagé (le PRS) et d'autre part, au final, le constat est fait qu'il n'y a pas de connaissance réelle des besoins des personnes handicapées.

De fait il s'agit surtout de faire avec l'existant et de ne pas créer de places nouvelles.

Le chapitre concernant la prise en charge précoce est assez éclairant dans ce domaine :

URAPEDA - 31 bd du Portugal 35200 RENNES

☎ : 02 99 51 91 41 - 📠 : 02 99 51 03 88 - 📱 SMS : 06 74 95 57 92

@ : contact@urapeda-bretagne.fr

Sites : www.urapeda-bretagne.fr www.unapeda.asso.fr

L'objectif affiché est de proposer une offre de prise en charge précoce accessible à moins de quarante minutes du domicile et de réduire les délais de latence entre l'annonce du handicap et sa prise en charge. C'est un objectif ambitieux.

Mais la lecture plus précise des textes fait état «d'optimisation de l'offre » «De polyvalence de l'offre» et envisage «d'assurer une couverture territoriale à partir des services existants».

Le graphique de la répartition des enfants selon la déficience principale dans les CAMSP montre que 19% des enfants accueillis en CAMSP souffrent de surdit .

Les CAMSP qui prennent en charge ces enfants ne sont pas des CAMSP polyvalents mais bien des structures tr s sp cialis es proposant une prise en charge et un accompagnement tr s sp cifique et adapt    la surdit .

Cette intervention pr coce est un gage de d veloppement harmonieux de l'enfant sourd (voir travaux de la Haute Autorit  de Sant    ce sujet).

Les associations de parents que nous repr sentons sont tr s attach es au maintien de ces structures et oppos es   une polyvalence synonyme pour nous de perte de qualit .

Pour toutes ces raisons nous donnons un avis d favorable au projet pr sent .

URAPEDA - 31 bd du Portugal 35200 RENNES

☎ : 02 99 51 91 41 - 📠 : 02 99 51 03 88 - 📱 SMS : 06 74 95 57 92

@ : contact@urapeda-bretagne.fr

Sites : www.urapeda-bretagne.fr www.unapeda.asso.fr